



Association romande de conseils
aux entreprises sur la garde d'enfants

Rapport d'activités 2020



Message de la Vice-présidente de l'ARCE

Rétrospective 2020

L'année 2020 a été pour beaucoup une année très compliquée, professionnellement mais aussi personnellement. La pandémie du coronavirus a mis à nu la grande fragilité de nos sociétés modernes sur un nombre important de domaines, posant de nouvelles questions sur l'avenir de notre mode de vie et sur sa pérennité. C'est une nouvelle mise en garde sans précédent de la nature qui se manifeste, cette fois-ci sur l'ensemble du globe. Ce ne sera probablement pas la dernière.

Le chamboulement a été complet, sur tous les aspects de la vie et en particulier sur la « Famille », celle-ci a dû s'adapter et se réinventer face aux nombreux nouveaux défis imposés par la pandémie et par les restrictions qui en ont découlés. Télétravail, chômage, anxiété face à la maladie, confinement, avec – ou sans enfants, solitude ou privation de relations sociales conflits exacerbés, nous ont accompagnés tout au long de cette année, mettant à mal nos certitudes. En particulier, la relation entre le travail et famille a été rudement mise à l'épreuve

Et a mis en lumière le rôle important des femmes sur le plan économique et domestique et par là, leurs vulnérabilités, dans une société qui peine souvent à protéger ceux qui en ont le plus besoin, en particulier nos aînés et nos enfants en font partie. Tout un chacun a pris acte de la précarité jusqu'alors invisible. Par exemple, nous avons trouvé particulièrement injuste que les nounous travaillant à domicile n'aient pas pu bénéficier de suite des aides liées au chômage.

Dans ce contexte, il faudra redoubler d'énergie pour imposer un mode de vie plus juste et plus respectueux, des êtres humains entre eux et avec l'ensemble de la planète, dans une économie de plus en plus globalisée.

Nous avons le plaisir de partager ci-dessous deux témoignages sur l'expérience 2020 de nos membres, l'un d'un point de vue personnel et l'autre d'un point de vue professionnel. Bonne lecture !

Isabelle FORNALLAZ, mère de 3 enfants

Témoignage de M. Arnaud Bürgin, Secrétaire général, Groupement des Entreprises Multinationales

« En tant que papa à mi-temps, une semaine sur deux, de deux petites filles de 8 et 5 ans, la fermeture des écoles a constitué un véritable défi à relever dans la gestion des activités quotidiennes.

La 1ère journée de télétravail s'est achevée sur un total de 69 appels reçus ou passés pour répondre aux nombreuses questions des membres du GEM. Comme je connais les prénoms de la plupart de nos membres, mes filles en ont déduit que mon travail consistait surtout à parler avec mes amis au téléphone.

Lorsque les devoirs et autres vidéoconférences de classes ont été mis en place, il a fallu gérer la disponibilité du matériel informatique, puisque régulièrement les vidéoconférences professionnelles et celles de l'école se déroulaient aux mêmes moments. Il fallait donc jongler entre les appareils électroniques, être présent pour gérer tous les petits soucis techniques des enfants tout en suivant les vidéoconférences professionnelles qui demandaient régulièrement une intervention de ma part. Je me suis également initié à la cuisine en simultané avec des vidéoconférences, car quand vient l'heure du repas, un enfant affamé peut vite se transformer en monstre. On ne pourra plus dire que les hommes ne savent pas faire deux choses à la fois, même si le résultat laissait parfois à désirer...

Mais ce confinement a surtout permis à mes filles de mieux s'entendre, forcées qu'elles étaient de jouer ensemble. La grande a presque failli admettre qu'avoir une petite sœur pouvait être sympa, même si ses envies de meurtre à l'égard de sa sœur refont surface à intervalles réguliers. »

Arnaud BÜRGIN, père de 2 enfants.

Témoignage de M. Alexandre Job, Managing Director, Total Gestion Internationale

En bousculant soudainement nos façons d'interagir, de vivre et travailler ensemble dans une dimension jusque-là inimaginable, l'année 2020 restera une année marquante dans nos mémoires. Outre les défis inattendus auxquels nous avons été collectivement et individuellement confrontés, la pandémie de Covid-19 a agi comme un accélérateur brutal des évolutions qui étaient déjà en cours dans l'organisation du travail, citons le télétravail en tête.

Face à cette situation inédite, la priorité dans notre entreprise a été d'assurer la sécurité et de préserver le bien-être de nos collaboratrices et collaborateurs. En effet, le collectif de travail a été mis à rude épreuve durant cette année. Il a donc fallu réinventer nos modes de fonctionnement et adapter nos méthodes de management à une « nouvelle normalité ». Nous avons ainsi appris à travailler différemment, à distance, éloignés les uns des autres, mais toujours avec pour objectif commun de garantir la continuité de nos activités.

Cependant, le besoin de se voir entre collègues reste fort, signe de l'importance que revêt l'entreprise comme vecteur de lien social. Dans un environnement post-covid, la place du télétravail dans l'entreprise sera assurément plus prégnante qu'elle ne l'était auparavant. De nouveaux équilibres devront toutefois être trouvés entre le virtuel et le présentiel, qui correspondent aux attentes des employeurs, aux aspirations des salariés et, plus largement, de la société en général.

Sur un autre plan, 2020 aura aussi été marquée par l'adoption, sur votation populaire, d'un congé paternité de deux semaines. Cette évolution législative, qui répond à une attente forte de la société civile et des jeunes actifs en particulier, participe d'une meilleure égalité dans l'entreprise, redessine le périmètre des sphères professionnelles et personnelles entre parents et, au-delà, montre que la place de la femme et de l'homme dans le cercle familial est loin d'être figée, brisant au passage quelques vieux clichés aujourd'hui surannés. L'appropriation par les entreprises de ces évolutions sociétales est un enjeu de compétitivité, d'attractivité et de fidélisation des talents.

Au sein de notre entreprise, nous avons à cœur de favoriser un juste équilibre entre vie personnelle et professionnelle pour nos collaboratrices et collaborateurs. Nous veillons ainsi à rester à l'écoute de leurs attentes afin d'améliorer notre performance sociale et notre fonctionnement. C'est cette dynamique qui nous a conduit à devenir partenaire de l'ARCE qui, par ses actions, aide les entreprises à accompagner concrètement leurs salariés pour mieux concilier vie professionnelle et familiale en contribuant au bien-être de leurs enfants.

Alexandre JOB, Père de 3 enfants.

2. Service Children Day Care : bilan des demandes

Le service de l'ARCE permet d'écouter, d'orienter, de conseiller, d'informer et d'accompagner les familles dans leur recherche d'un mode de garde correspondant à leur besoin. 27 entreprises sont membres pour 2020, dont 20 entreprises par le biais du GEM, toutes majoritairement implantées à Genève, sauf 7 entités situées dans le canton de Vaud. Notre défi a été d'assurer la continuité du service, adapter la « distance sociale » au travail familial. Au vu du bouleversement de la réorganisation RH liée à la gestion du Covid, il n'était pas envisageable de prospecter les entreprises. Nous avons compressé nos dépenses et pu avoir recours aux RHT entre les mois d'avril et de juin.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des entreprises et des organisations avec lesquelles nous collaborons pour leur confiance et leur fidélité et en particulier les entreprises affiliées au GEM.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Groupement des
Entreprises
Multinationales



Société coopérative Migros Genève



Nous mentionnons ci-dessous la répartition des demandes en fonction des membres et notre contribution d'aide au placement pour les jardins d'enfants ou pour un mode de garde privé. Les entreprises reçoivent un rapport statistique concernant leurs demandes.

Demandes 2020	
GEM	39
Entreprises membres	22
Anciens membres	5
Demandes individuelles	6
TOTAL	72

Nouvelles demandes	Nos contributions toutes entreprises confondues
72 demandes en 2020	Aide au placement jardin d'enfants : Collaboration avec le Polichinelle, la Orquidea, le Chat Botté et les Tulipiers.
7 entreprises individuelles totalisent 22 demandes	Recherche de nounous, sélection et envoi des informations sur les conditions de l'embauche sur Genève, Vaud et la France. • 2 dépannages urgents avec demande de nounou pour une entreprise, 1 engagement • Placement de 2 nounous durant le confinement entre mars et avril à Genève • Placement de 7 nounous de longue durée à Genève à temps partiel
	Le bilan des demandes du GEM, ci-dessous, précise les régions et notre approche.

Historique des demandes entre 2010 et 2020

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
126	133	172	200	134	94	115	106	165	117	72

**Bilan
de janvier à décembre 2020**
39 demandes des employé.e.s

4 Régions couvertes :

Canton de Genève pour 61%
Canton de Vaud
Ain et Haute-Savoie

Toutes les demandes ont été traitées et ont fait l'objet d'un point de situation ultérieur permettant de savoir quelle aide complémentaire est nécessaire.

→ Il y a 10 dossiers en cours de traitement, soit 26%.

Nous avons continué à conseiller les familles et à tenir la permanence téléphonique comme à l'habitude depuis le domicile ou le bureau en fonction des conditions sanitaires durant toute l'année. Nous avons eu autant de demandes en été que les autres mois.

La baisse de la demande des familles a été considérable avec la pandémie comme le montre l'historique des demandes ci-dessus.

Nous avons constaté qu'une bonne partie des collaborateurs et des collaboratrices a pu faire du télétravail, qu'une partie était en RHT et pour beaucoup leurs besoins en garde d'enfants d'âge préscolaire et scolaire ont diminué.

Pour analyser l'impact de cette crise sanitaire sur le service et les besoins des familles, nous avons fait une analyse mensuelle qui a porté sur les années 2019 et 2017, années comparables en volume par le nombre d'employé.e.s considéré.e.s.

En effet, 2018 a été une année trop influencée par des nouvelles adhésions augmentant les demandes lors du premier semestre. Ainsi, avant la pandémie, les mois de janvier et février 2020 comptent 24 demandes, alors qu'en 2019, il y en a 19 et en 2017, on en compte 18. Nous avons donc enregistré plus de demandes au début de l'année 2020 en comparaison avec les deux années considérées.

Dès mars, toute l'année a été impactée. La baisse a été importante entre mars et avril, pendant le confinement (soit exprimé en pourcentage 63%), puis contre toute attente, la plus notable baisse s'est produite en septembre et octobre 2020, baisse bien plus marquée (soit exprimé en pourcentage 79%).

Ainsi, le service de l'ARCE a enregistré une baisse globale de la demande pour le service en moyenne annuelle est de - 38% et de - 51%, si on considère la perte à partir de mars.

Nous avons aussi opté pour **l'introduction du bénévolat** dans nos activités, mais aussi auprès des familles. Il est vrai que la garde d'enfants est autant formelle, soit institutionnelle et culturelle, mais aussi informelle. Il faudra quelques années pour évaluer l'intérêt de cette option. Notons que durant le confinement nous avons reçu beaucoup de candidatures pour aider les familles dans un élan de solidarité spontané.

2. Evénements 2020 et ateliers enfants ARCE

Sans grande surprise étant donné la pandémie arrivée début mars à Genève, les collaborations sur projet ont été ralenties ou reportées. Nous avons annulé par exemple le centre aéré de la semaine des vacances de février 2020.



La tenue d'Ateliers du mercredi de l'ARCE à la MIA pour les enfants scolarisés a été reporté au premier semestre 2021. Ces ateliers et plus encore les centres aérés sont nécessaires pour compléter notre offre aux familles et rencontrent un bon succès auprès des 4 à 6 ans. Nous avons pu maintenir hélas seulement une semaine en juillet durant l'année 2020. Nous allons poursuivre cette offre.

Du 13 au 17 juillet nous avons tenu une semaine de centre aéré.

Le 19 août 2020, à la demande de la MIA, nous avons proposé un atelier créatif pour les enfants dont les parents participaient à un colloque.

3. Recherche de fonds

Une intensive démarche de fonds auprès des communes et des Fondations privées entre juillet et novembre nous a permis de finaliser un bouclage des comptes positifs grâce à la générosité de la Fondation Philantropique Famille Sandoz à Pully et le soutien de 7 communes genevoises. Nous les remercions très chaleureusement ici. Une grande majorité des communes genevoises a été sollicitée pour un soutien. Les communes d'Anières, Bellevue, Choulex, Collonge-Bellerive, Meinier, Pregny-Chambésy et Thônex ont répondu favorablement et nous les remercions vivement.

La stratégie d'augmenter nos offres et nos prestations aux familles individuellement et de diversifier les demandes de dons y compris individuelles est gagnante à terme.

4. Communication

Nous avons réfléchi avec l'aide d'une étudiante en communication à un support vidéo pour les services RH, pour les supports sur LinkedIn ou Facebook afin de mieux nous faire connaître de nos publics, mais aussi pour pouvoir diffuser des informations ciblées pour les familles. Nous avons également pu bénéficier de l'aimable participation de Lazhar Cader pour produire différents supports et flyers. Nous les remercions vivement pour leur collaboration.

5. Comité et équipe

Le comité est composé de Mesdames Iris Di Girolamo, Présidente, Marika Bakonyi-Moeschler, Isabelle Fornallaz, Suly Rodriguez et Laurence Jacquemoud. Nous les remercions ici vivement pour leurs conseils avisés.

En ce qui concerne l'équipe, Madame Shrabani Banerjee a finalisé son stage en janvier 2020. Madame Yomna Radwan et Madame Rosalind Cutler nous ont fait l'amitié de nous donner un coup de main dans la réorganisation de notre fonctionnement. Nous les remercions vivement pour leur investissement à nos côtés !

Pour la révision des comptes, nous adressons aussi nos vifs remerciements à Monsieur Marco Moscatelli de la fiduciaire Moore.

Perspectives 2021

- Faire connaître l'ARCE auprès des associations professionnelles et des communes.
- Promouvoir des conditions-cadres favorables à la famille, assurer une veille active concernant les comportements parentaux et l'évolution de l'économie.
- Proposer nos prestations aux membres individuels, informer les particuliers sur les conditions légales et les accompagner dans les démarches, notamment lors de conflits (médiation et conciliation)
- Plateforme bénévolat : <https://ubs-helpetica.ch/fr/projects/detail/service-de-coordination-pour-soutien-des-familles/>
- Évaluer l'impact social positif de notre activité.
- Accueillir des enfants pour des ateliers créatifs, ludiques pour les tout-petits, cela favorisant aussi la rencontre de parents cherchant à partager leur garde d'enfants.



Photos Atelier du 19 août 2020



Photo création collective 6 juillet 2020